



MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Objet du marché :

COMPLEXE INTERCOMMUNAL SPORTIF ET CULTUREL

APPEL D'OFFRE OUVERT

En application du Code de la Commande Publique 2019

ACTE D'ENGAGEMENT

AVENANT

N°6

Lot n° : 2

Intitulé : FONDATIONS-GROS OEUVRE

TITULAIRE du MARCHE

MONTESSUIT ET FILS SA

ZAC de la Chatelaine 15/17

rue René Cassin

74 240 GAILLARD

DATE DE NOTIFICATION DU MARCHE INITIAL : 13 MARS 2020

SEPTEMBRE 2023

Article 1 – Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE REIGNIER-ESERY
197, Grande Rue
74 930 – REIGNIER-ESERY
Tél : 04 50 43 40 03 - E-mail : secretariatmairie@reignier-esery.com Personne habilitée
à signer le marché : **Le Maire**

Article 2 – Identification du titulaire du marché public

MONTESSUIT ET FILS SA

ZAC de la Chatelaine – 15/17 rue René Cassin
74 240 GAILLARD

Article 3 – Objet du marché initial

Le marché initial est un marché de travaux portant sur l'opération ci-dessous :

COMPLEXE INTERCOMMUNAL SPORTIF ET CULTUREL

Lot n° : 2	Intitulé : FONDATIONS-GROS OEUVRE
------------	-----------------------------------

Article 4 – Rappel du montant du marché initial et des précédents avenants

Le montant du marché et de ses précédents avenants est de :

Montant HT :	2 030 000 €HT
TVA (20%) :	406 000 €
Montant TTC :	2 436 000 € TTC

Montant du marché :	2 030 000 €HT	Initial
	2 103 992, 09 €HT	Après avenant n°1
	2 100 879, 39 €HT	Après avenant n°2
	2 101 442, 97 € HT	Après avenant n°3
	2 106 392, 97 € HT	Après avenant n°4
	2 130 187, 97 € HT	Après avenant n°5

Article 5 – Objet de l'avenant n°6

Le présent avenant n°6 a pour objet de régulariser le marché, suite à a nécessité de mettre en place une porte provisoire pour la fermeture du chantier.

Le montant proposé par le titulaire pour la régularisation :

1 300 € HT

Les autres dispositions du marché restent inchangées.

Article 6 – Montant et incidence financière de l'avenant n°6

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Plus-value	1 300	260	1 560
Moins-values	0,00	0,00	0,00

Montant de l'avenant n°6	+ 1300	260	+ 1 560
Evolution du montant du marché	+0,064 %		
Variation cumulée du marché	+ 5 %		

Article 7 – Nouveau montant du marché après avenant n°6

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Montant du marché initial suite avenant n°5	2 130 187,97	426 037,59	2 556 225,56
Montant de l'avenant n°6	1 300	260	1 560

Nouveau montant du marché	2 131 487,97	426 297,59	2 557 785,56
----------------------------------	---------------------	-------------------	---------------------

Article 8 – Base légale de l'avenant n°6

Le présent avenant est conclu conformément aux dispositions des articles L.2194-3 et R. 2194-3 du code de la commande publique.

Article 9 – Modification du délai de fin de réalisation des travaux

Sans objet.

Article 10 – Annexes à l’avenant n°6

Les documents suivants sont annexés au présent avenant : devis 16 du 25/08/2023 de l’entreprise.

Article 11 – Signature du titulaire du marché

A

le

Nom, Prénom

Signature & Cachet

Décision du Maître d’ouvrage

Le présent avenant est accepté

Fait à REIGNIER-ESERY, le

Autorisé par délibération du

Notifié à l’entreprise titulaire le